



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Indonésie

Question écrite n° 26297

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation actuelle en Indonésie et l'état des relations bilatérales entre nos deux pays. En effet, depuis la chute du président Suharto en 1998, l'Indonésie semble traverser une période d'instabilité. Aux menaces terroristes de l'attentat meurtrier d'octobre 2002 dans une boîte de nuit à Bali, s'ajoutent des violences qui semblent perdurer suite à l'échec du référendum organisé au Timor oriental. Nos concitoyens se sont émus et continuent aujourd'hui à s'émouvoir de la situation délicate et instable que traverse ce pays. Il souhaite donc savoir si la France a entrepris des mesures spécifiques d'aide à ce pays. Il souhaite également connaître quel est l'état actuel des relations bilatérales entre la France et l'Indonésie.

Texte de la réponse

Depuis 1998, l'Indonésie a connu de profondes transformations économiques, politiques et sociales consécutives à la crise. Elle a mis en oeuvre d'importantes réformes structurelles, commerciales et macro-économiques, dans le cadre de l'accord de facilité élargi conclu avec le FMI (fin prévue en 2003), réformes qui ne sont pas encore achevées mais qui ont d'ores et déjà permis de stabiliser l'économie et de renouer avec une croissance modérée. Les réformes démocratiques, accompagnées d'un renforcement de l'autonomie régionale, ont aussi eu des effets majeurs sur l'économie. Toutefois, malgré des progrès notables, l'économie de l'archipel reste fragile, menacée par son endettement public, une forte pression fiscale et la persistance de faiblesses graves en matière de gouvernance et de respect de l'Etat de droit. Les chocs internes et externes récents, comme le fléchissement de l'activité économique mondiale et les attentats de Bali et de Jakarta, ont aussi frappé l'économie, entraînant une contraction des exportations hors hydrocarbures (textile, électronique) de l'archipel vers ses marchés-clés et une forte baisse de l'investissement étranger, dont l'Indonésie est très dépendante. Le pays bénéficie d'une consommation intérieure robuste, d'un environnement des affaires toujours libéral et d'un léger regain de croissance des investissements directs étrangers depuis le début de l'année 2003, mais il est contraint par les prochaines échéances électorales de 2004 qui tempèrent sa marge de manoeuvre politique. Les contacts avec les membres du gouvernement indonésien ont été nourris et continus. En 2000, le président Wahid s'est rendu deux fois en France. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères s'est rendu à Jakarta en janvier 2001. Le ministre délégué au commerce extérieur a reçu M. Dorodjatun, ministre coordinateur pour les affaires économiques, le 20 septembre 2002. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères s'est rendu à Jakarta les 22 et 23 juillet 2003. Enfin, le ministre des affaires étrangères a reçu son homologue indonésien le 4 juillet 2003. Il s'était précédemment entretenu avec lui, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 16 septembre 2002, comme son prédécesseur l'avait fait dans les mêmes circonstances le 12 septembre 2001. Si, suite à la crise de 1998, les exportations françaises ont été divisées par 4 en deux ans, nos exportations sont néanmoins en hausse pour la 2e année consécutive (+ 14,5 % en 2001, + 4,8 % en 2002). Même si l'Indonésie reste un partenaire commercial modeste (59e client, 36e fournisseur), nos ventes retrouvent progressivement des perspectives de développement. La France est le 13e investisseur étranger (4e européen après le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas). 120 filiales françaises y sont implantées. Malgré la crise, la

plupart des entreprises françaises n'ont pas remis en cause leur présence. La France participe à hauteur de 30 millions d'euros au besoin de financement de l'Indonésie, dans le cadre du groupe des pays donateurs. Nos crédits d'intervention se sont stabilisés autour de 2,5 millions d'euros par an depuis 2000. Nos actions se concentrent sur l'accroissement du nombre de bourses, l'ouverture sur les meilleures universités indonésiennes (avec l'aide des centres culturels), l'appui au renforcement de l'Etat de droit, la réflexion sur les problèmes des sociétés modernes (Islam, diversité culturelle, etc.), la poursuite de notre politique audiovisuelle prometteuse et la mise en oeuvre d'une action culturelle centrée sur le « Mois français ». En revanche, les relations de défense entre la France et l'Indonésie, initiées dans les années soixante, sont très réduites depuis les troubles politiques et sociaux de 1998 puis la crise du Timor oriental. En outre, la France développe des liens avec l'Indonésie par le biais de l'Union européenne, qui a décidé de relancer ses relations avec ce pays, notamment par l'instauration d'un dialogue politique régulier depuis mars 2000. La troïka européenne s'est déplacée en Indonésie en novembre 2002 pour aider le gouvernement indonésien à combattre le terrorisme, après l'attentat de Bali (la France, à titre bilatéral, avait d'ailleurs participé à l'enquête policière). Une seconde troïka, composée d'experts en contre-terrorisme, s'est déplacée en Indonésie en février 2003. En outre, des rencontres de haut niveau entre les autorités indonésiennes et l'Union européenne, qui figure au 2^e rang des partenaires commerciaux et des donateurs de l'Indonésie, ont eu lieu à Copenhague en septembre 2002, à Bruxelles en janvier 2003, et à Bali en juillet dernier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26297

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7738

Réponse publiée le : 1^{er} décembre 2003, page 9167